



SANGUINET l'esprit village



Réunion Publique du 18 février 2016

La gestion des niveaux des lacs

- **Présentation du territoire de Cazaux à Mimizan : les lacs, les ouvrages et son dispositif de suivi hydraulique : le Système d'Information Relai Inter Lacs (SIRIL)**

- *Place aux échanges*

- **Un point sur la situation actuelle**

- **Une meilleure connaissance du fonctionnement de la chaîne des lacs : Bilans hydriques** (*exemple crue de février 2014*)

- *Place aux échanges*

- **Proposition d'un nouveau Règlement d'Eau inter préfectoral** (validé par la CLE du SAGE le 21 février 2014)

- *Place aux échanges*

- **Quels autres facteurs d'influence ?**

- **Quelles solutions ?**

- *Place aux échanges*

- **Quelles perspectives d'avenir ?**

- *Conclusion et échanges*



**Présentation du territoire de Cazaux à
Mimizan : les lacs, les ouvrages de gestion**

Son outil de suivi hydraulique : le SIRIL

Lac de Cazaux Sanguinet :
Surface : 5600 hectares
Volume : 500 Millions de m3

Lac de Biscarrosse Parentis:
Surface : 3600 hectares
Volume : 240 Millions de m3

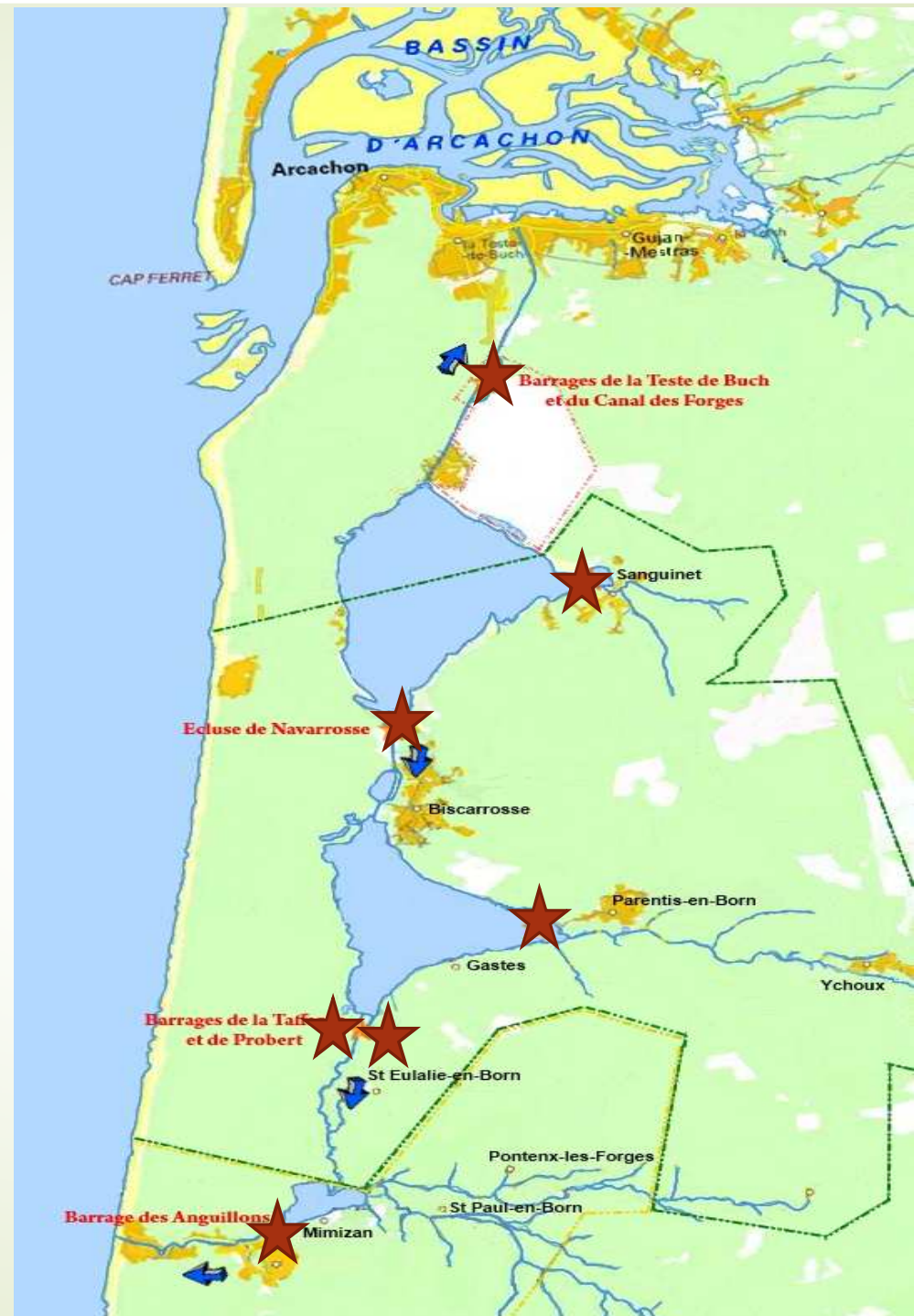
Lac d'Aureilhan :
Surface : 320 hectares
Volume : 6,5 Millions de m3



Le SIRIL

Un dispositif de télégestion qui informe des niveaux des lacs et des débits transitant au niveau des ouvrages

Un outil de coordination hydraulique à l'échelle du territoire du SAGE étangs littoraux Born et Buch



Cazaux

Hauteur d'eau amont	152 cm	Hauteur d'eau aval	112 cm	Ouverture portes	0	Débit	317 m ³ /h
	20,57 m NGF		18,47 m NGF	Hauts :	2		
				Basses :	0		

Biscarrosse

Hauteur d'eau amont	2,07 m	20,97 m NGF	Débit	1161,6 m ³ /h
Hauteur d'eau aval	1,70 m	20,60 m NGF		

Sainte Eulalie

Hauteur d'eau amont	1,30 m	20,45 m NGF	Débit	11726,3 m ³ /h
Hauteur d'eau aval	1,32 m	20,22 m NGF		

Probert

Hauteur d'eau amont	1,33 m	20,51 m NGF	Débit	23851,2 m ³ /h
Hauteur d'eau aval	1,44 m	20,32 m NGF		
Débit total Taffarde + Probert (m ³ /h)				35577,4 m ³ /h

Taffarde

Sanguinet

Hauteur d'eau	0,57 m	20,94 m NGF
---------------	--------	-------------

Parentis

Hauteur d'eau	1,13 m	20,55 m NGF
---------------	--------	-------------

Mimizan

Hauteur d'eau	0,91 m	6,57 m NGF
Débit	36033,5 m ³ /h	





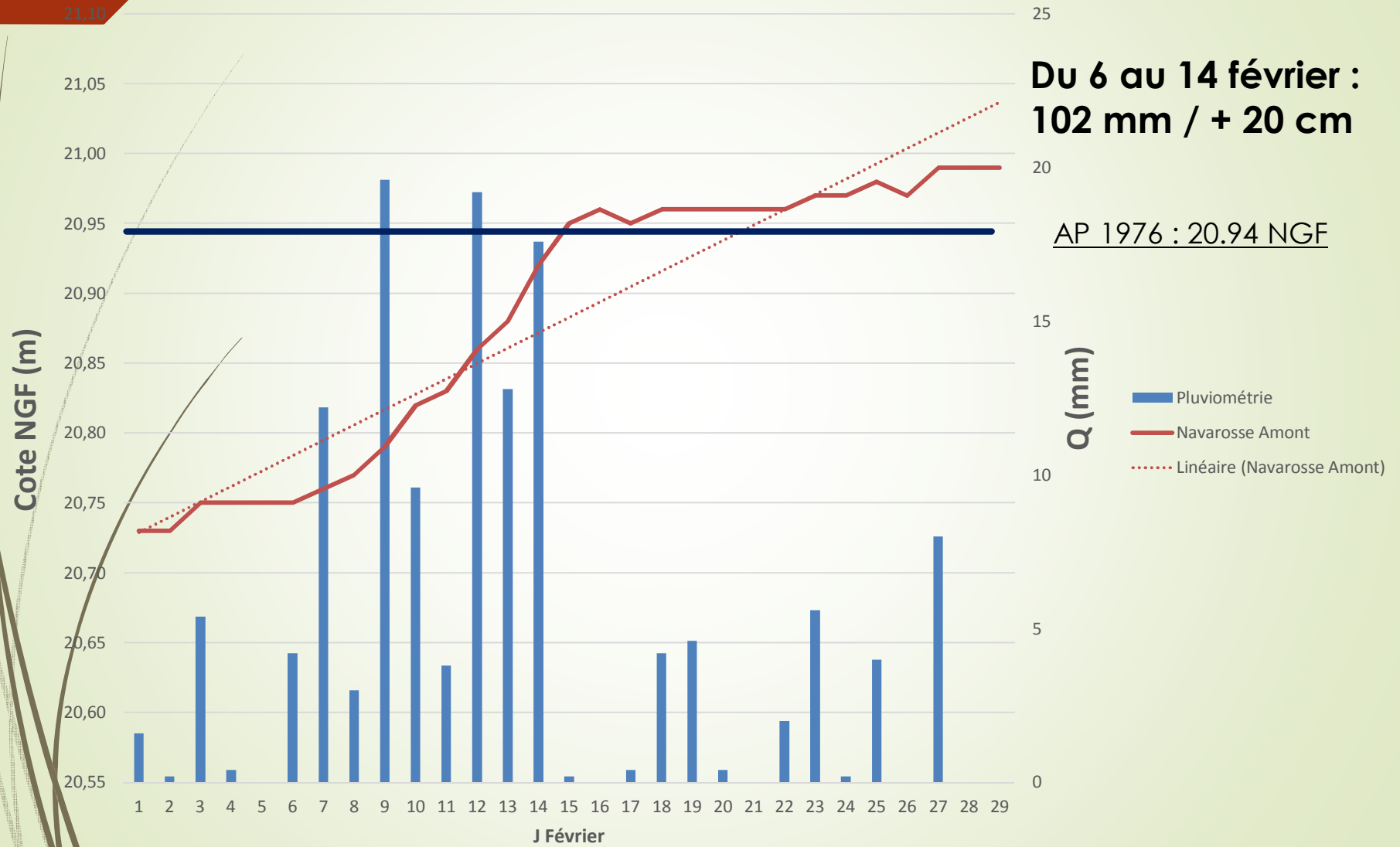
PLACE AUX ECHANGES



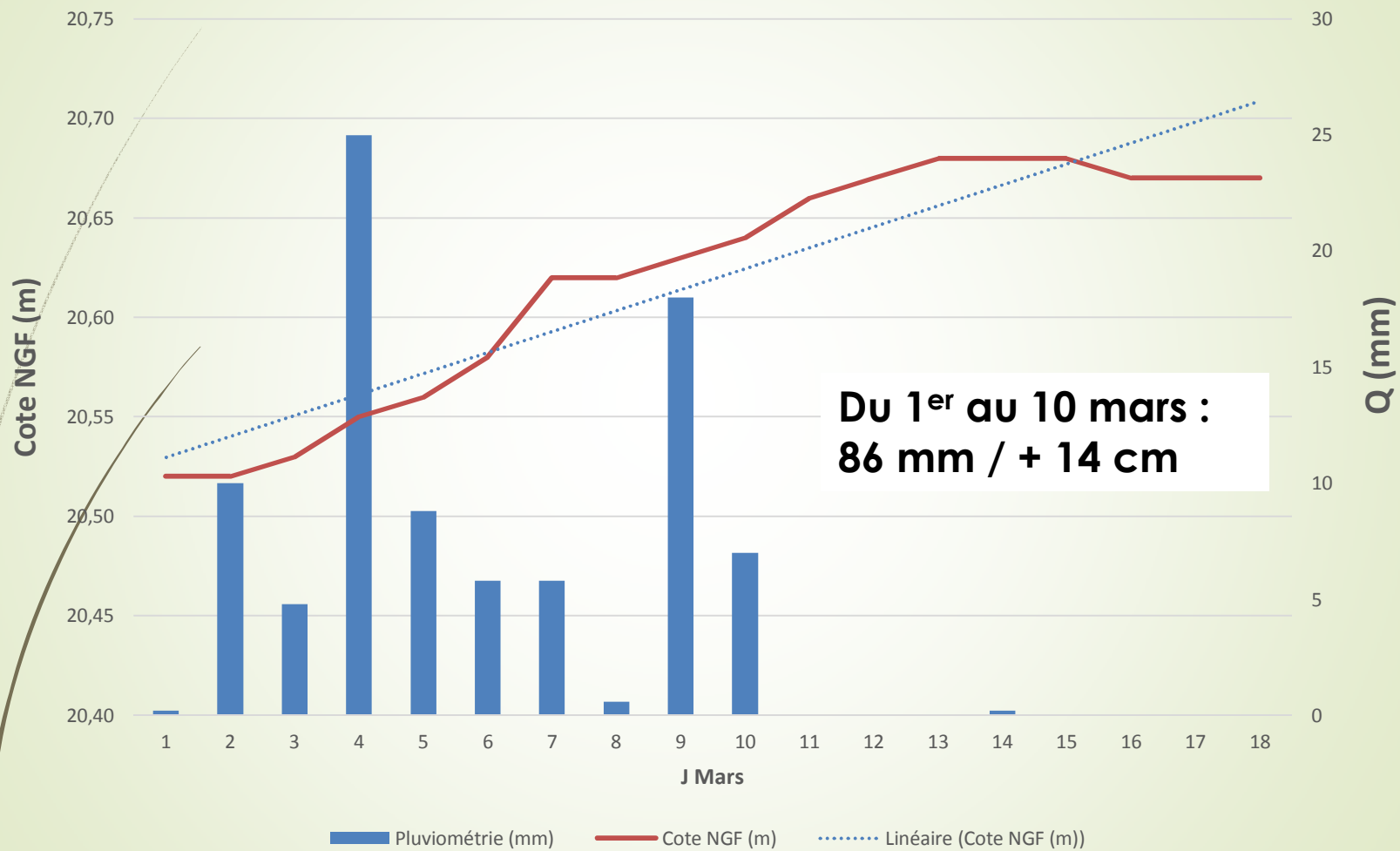


UN POINT SUR LA SITUATION ACTUELLE

Niveau du lac de Cazaux Sanguinet en fonction de la pluviométrie Février 2016



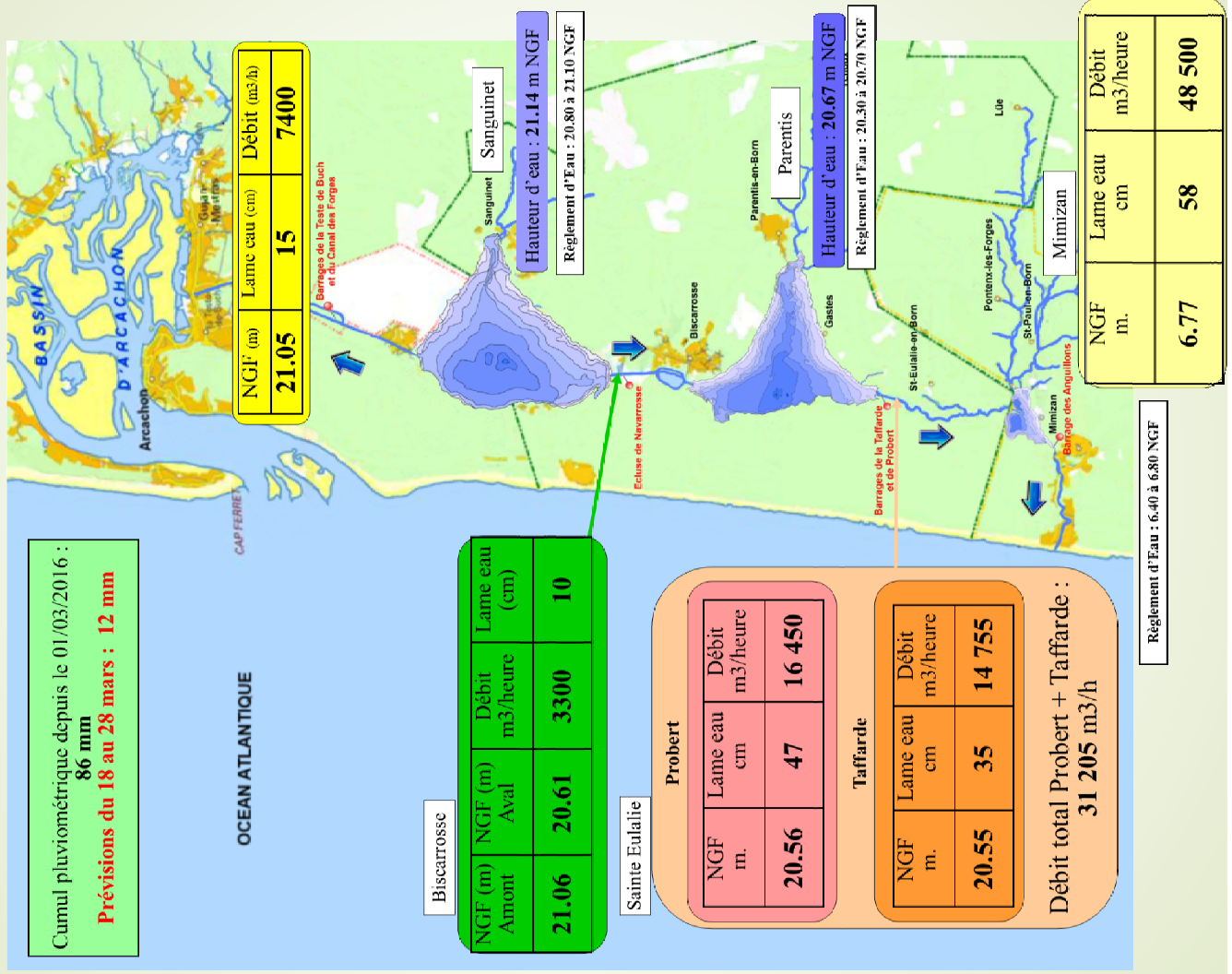
Niveau du lac de Parentis en fonction de la pluviométrie Mars 2016



AP 1976 : 20.10 (en hiver)

SIRIL : Système d'Information Relais Inter-Lacs
Situation au vendredi 18 mars 2016

Cumul pluviométrique depuis le 01/03/2016 :
86 mm
Prévisions du 18 au 28 mars : 12 mm



Une meilleure connaissance du système hydraulique sur la chaîne des lacs du Born et du Buch

Par une perception plus précise des différents paramètres facteurs de l'évolution des niveaux des plans d'eau :

- **La pluviométrie** (directe et sur l'ensemble du Bassin versant);
- **L'ensoleillement** (et l'évaporation induite sur le plan d'eau);
- **La capacité maximale de vidange des ouvrages** (qui dépend directement de la capacité d'écoulement des canaux ou rivières se situant en aval de ces ouvrages);

10 mm/jour

30 000
m³/heure

**BILAN HYDRIQUE DU LAC
CAZAUX SANGUINET :**
+ 24 000 M³/h = + 1 cm / jour

24 000 m³/
heure

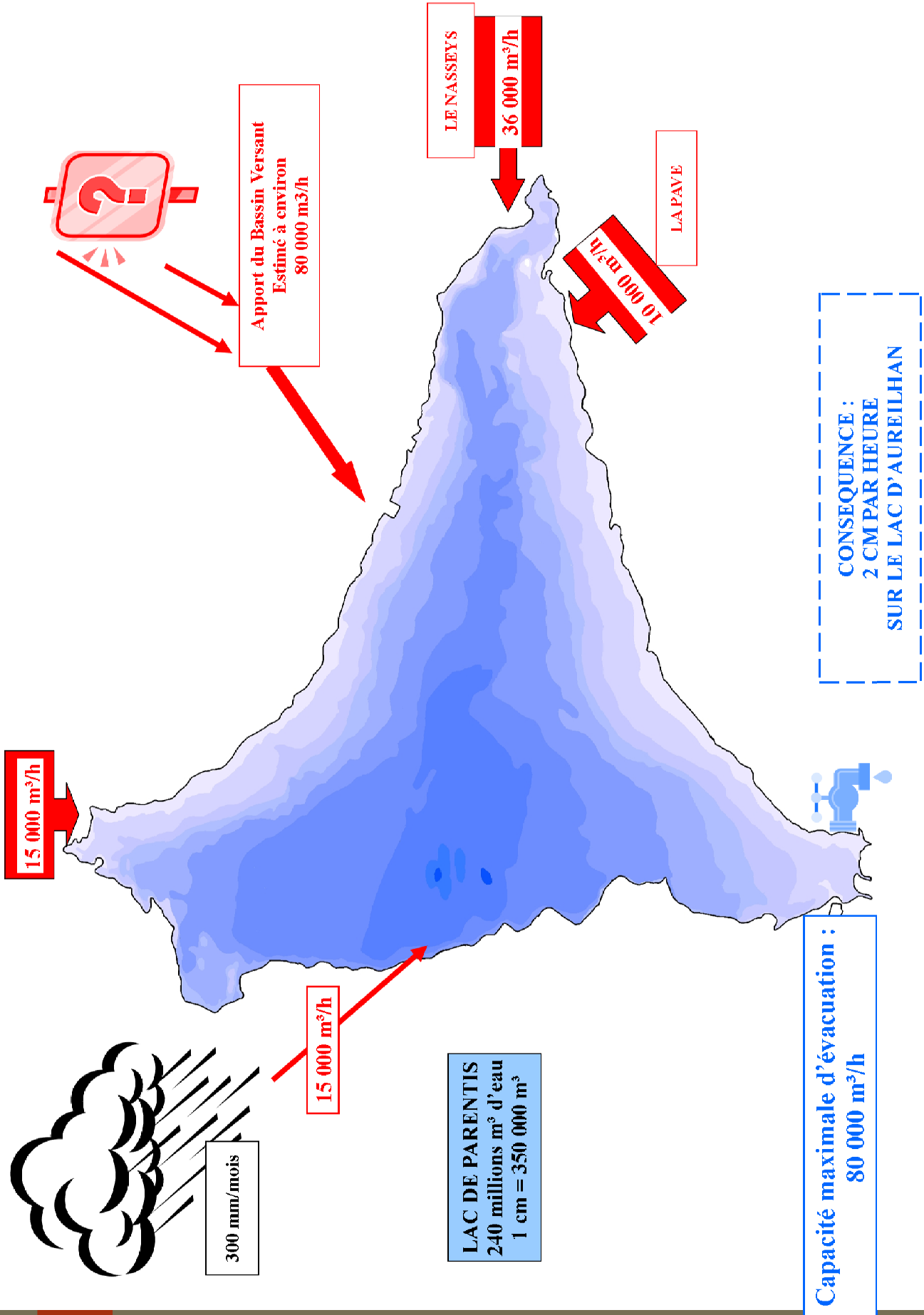
LAC DE SANGUINET
500 millions m³ d'eau
1 cm = 560 000 m³

La Gourgue
15 000 m³ / heure

Apport du Bassin Versant
Estimé à environ
30 000 m³/heure

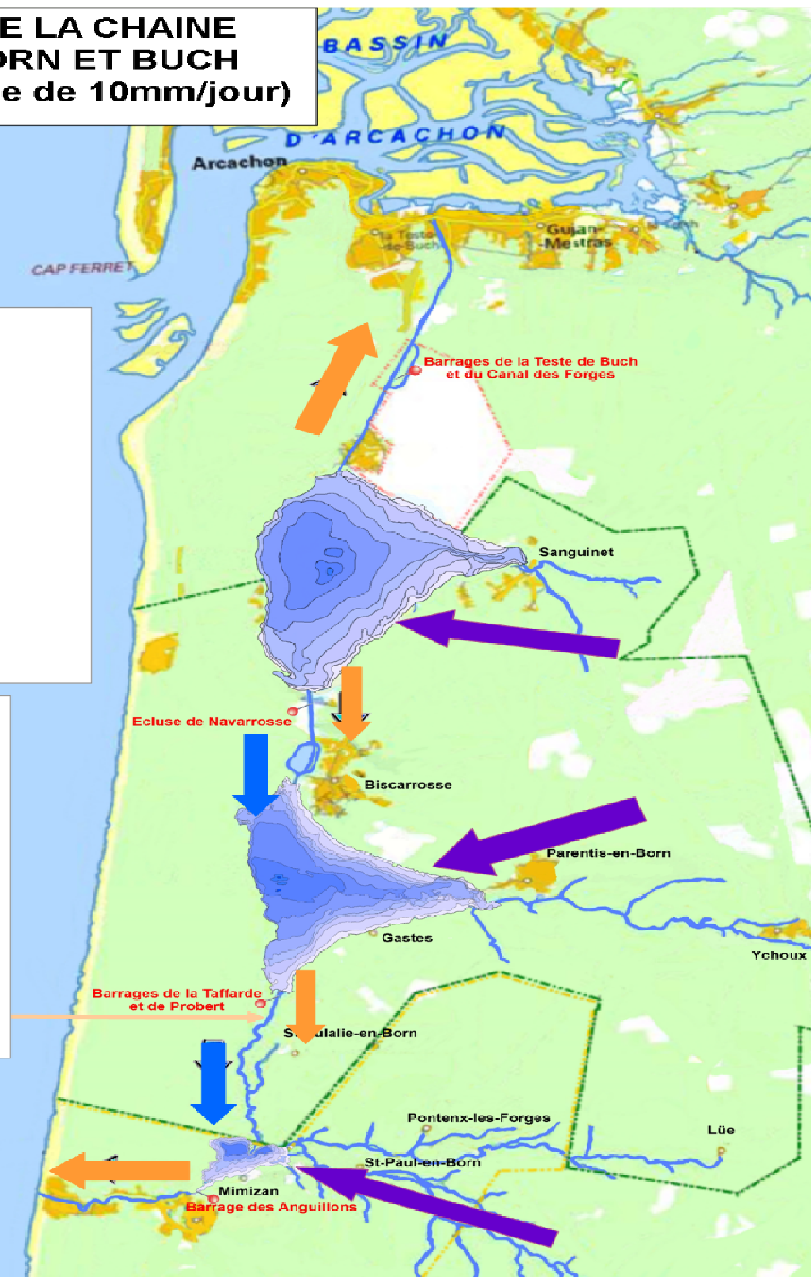
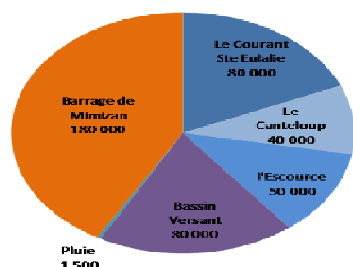
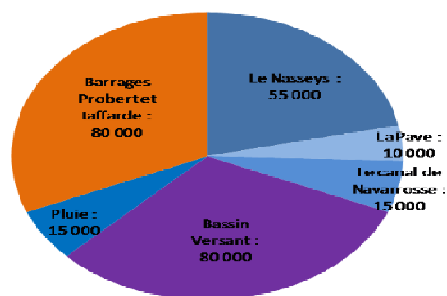
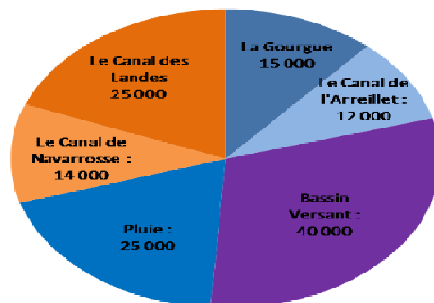
15 000
m³/heure

Bassin versant



BILAN HYDRIQUE DE LA CHAÎNE DES ETANGS DU BORN ET BUCH (M3/ Heure, Pluviométrie de 10mm/jour)

OCEAN ATLANTIQUE



Flux entrants
 Flux sortants



PLACE AUX ECHANGES



➤ **Proposition d'un nouveau Règlement d'Eau inter préfectoral**
(validé en CLE du SAGE le 21 février 2014)

Bref rappel des enjeux du SAGE

**Pour la mise en œuvre d'une coordination hydraulique
Inter-départementale**

**Un constat : Incapacité de respecter les arrêtés préfectoraux
relatifs à la gestion des lacs :**

- ✓ Lac de Cazaux Sanguinet (AP 19 janvier 1976) : 20.94 NGF toute l'année
- ✓ Lac de Parentis Biscarrosse (AP 19 janvier 1976) :
20.25 NGF en été et 20.10 NGF en hiver
- ✓ Lac d'Aureilhan (AP 11 juin 1976) : 6.20 NGF toute l'année avec une
tolérance de ± 20 cms entre mai et novembre

Un objectif : Priorisation de mesures de gestion :

- ✓ Reconnaissance d'un marnage naturel saisonnier
- ✓ Validation d'un débit minimum biologique (sur les ouvrages)
- ✓ Prise en compte des ouvrages de Mimizan (2008) et de Cazaux
- ✓ Instauration de cotes de vigilance et d'alerte

LAC DE CAZAUX SANGUINET

MOIS		décembre	jan vier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
		REGLEMENT EN VIGUEUR											
Niveau du plan d'eau		← 20,94 →											
		NOUVELLES PROPOSITIONS											
		HAUTES EAUX						BASSES EAUX					
Niveau du plan d'eau	Profil général des variations recommandé	21,10 : 20,80						20,80 : 20,50					
	Niveau moyen	20,95						20,65					
	Fourchette légale	21,10 : 20,80						20,80 : 20,50					
Cote de vigilance		21,10 (crue)						20,60 (étiage)					



PLACE AUX ECHANGES



Quels autres facteurs peuvent influencer ? Un constat objectif mais difficilement quantifiable :

Une modification de l'occupation des sols



Des hypothèses farfelues :



Volume prélevé annuel : 4 Millions m³

Un plan d'eau de 500 Millions m³

.....



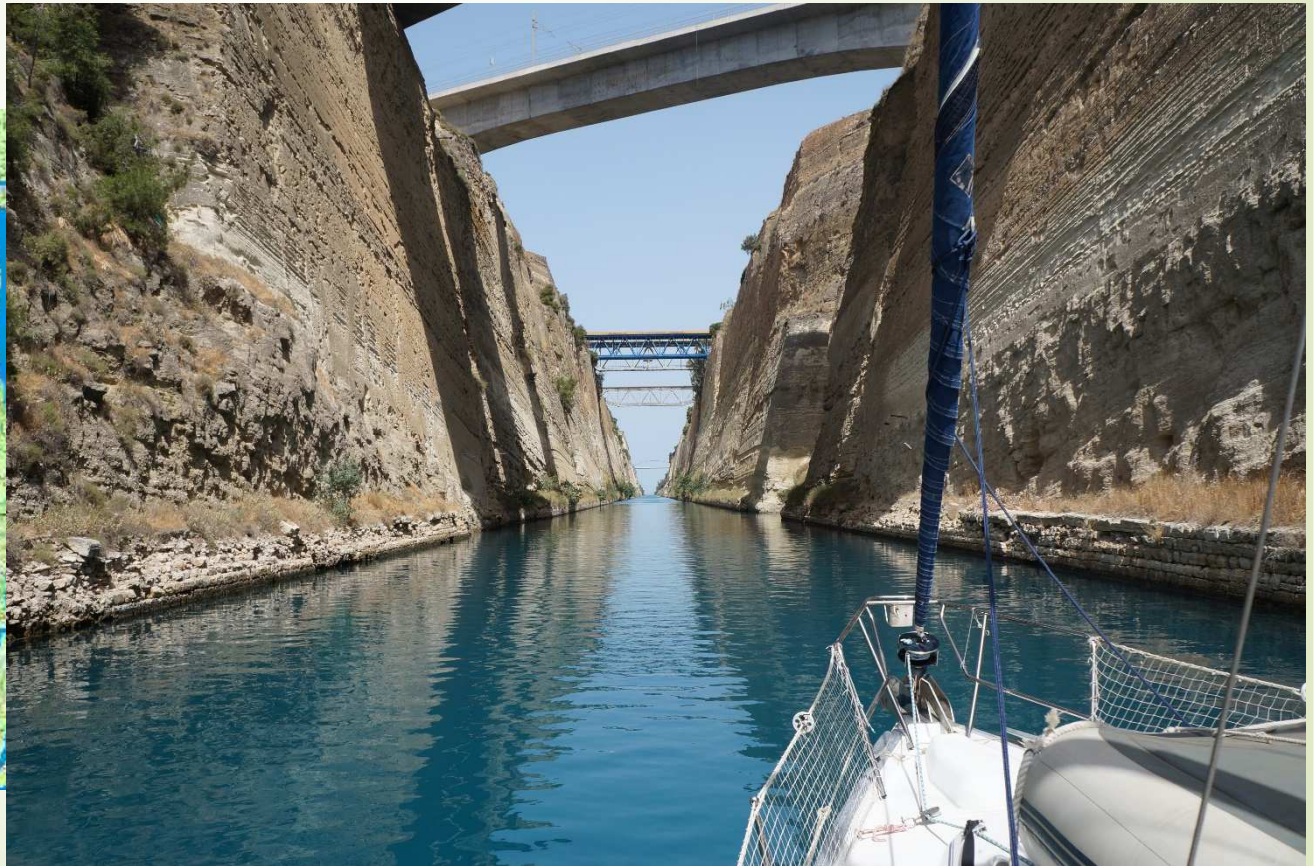
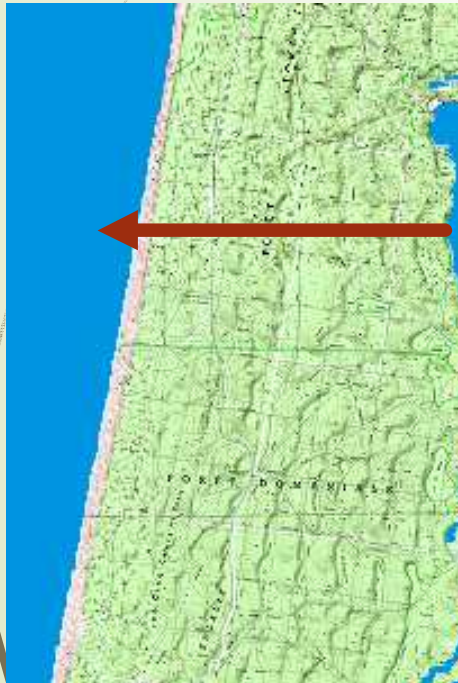
QUELLES SOLUTIONS ???

La création de zones de rétention en amont ?





La création d'un autre exutoire vers l'océan?



L'édification de barrages proportionnels aux volumes en présence ?



.... Des solutions utopistes...



PLACE AUX ECHANGES



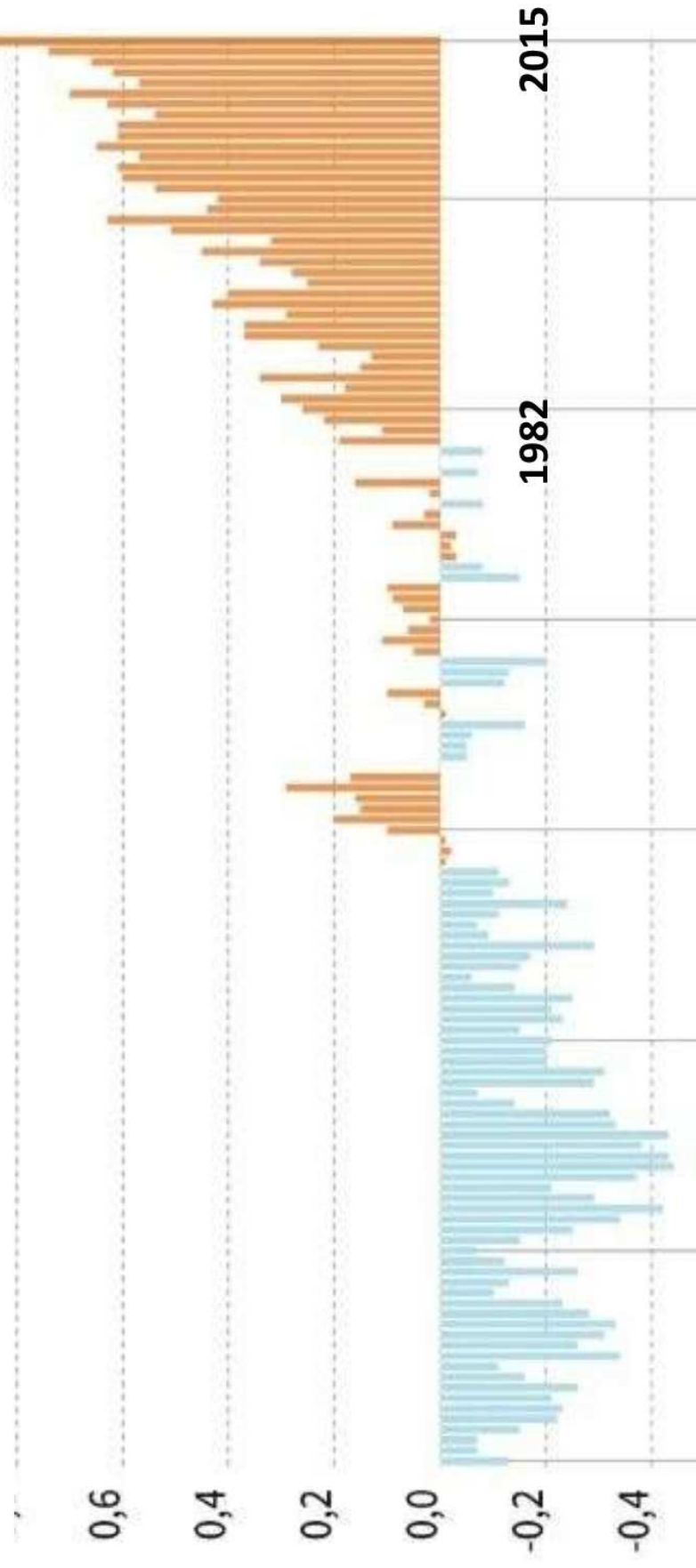
QUELLES PERSPECTIVES D'AVENIR FACE AU :



Evolution de la température depuis 1880

(en fonction de l'écart moyen)

+0,90°C





Impacts :

 Évaporation (en été)

 Pluviométrie

**=> Accentuation des extrêmes
(niveau d'étiage et de crue)**

CONCLUSION

QUE FAIRE ?

VIVRE AVEC ...

... ET S'ADAPTER EN CONSEQUENCE

En acceptant les risques...



OU ?





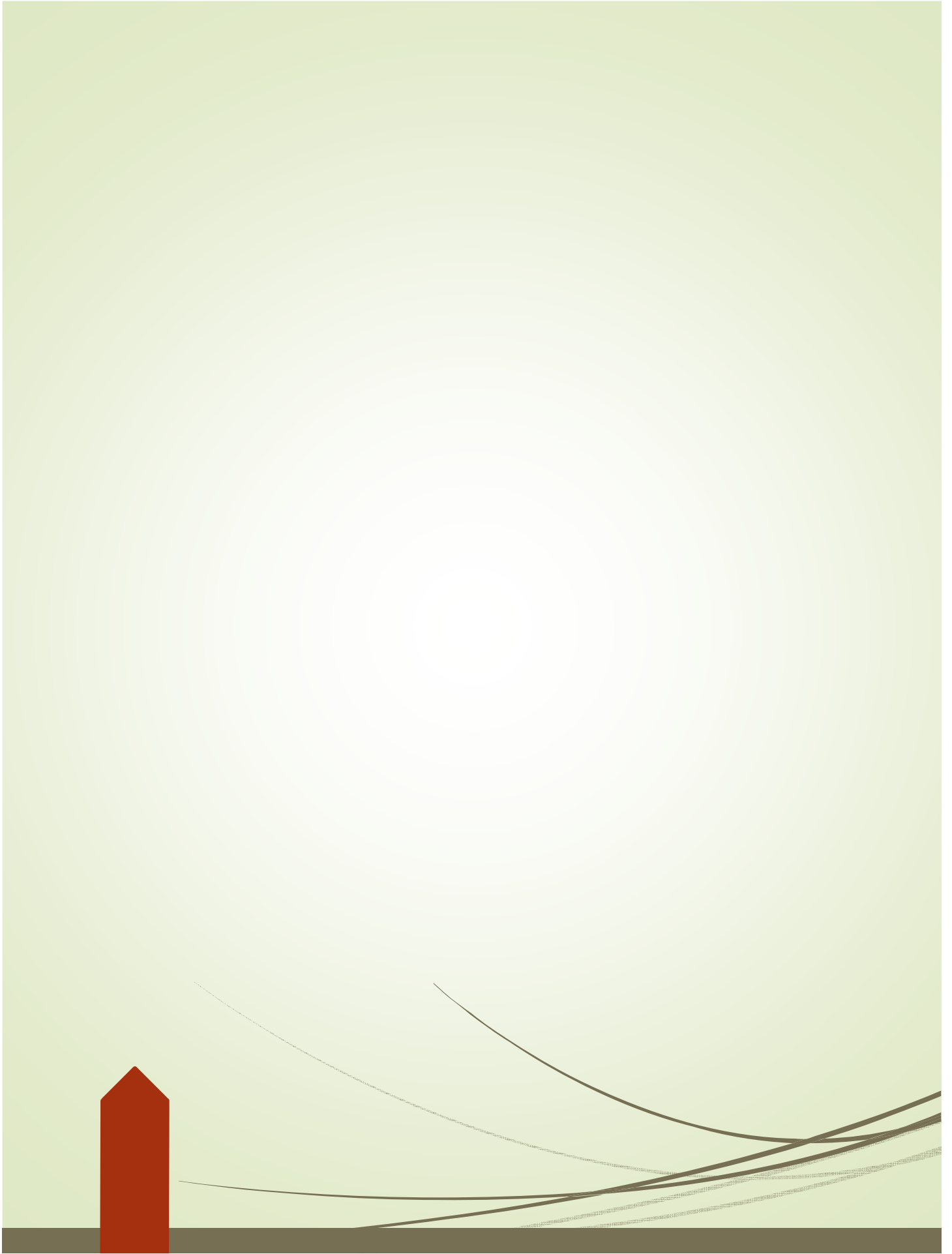
MERCI DE VOTRE ATTENTION



PLONGEON
INTERDIT
SUR PONTON

BAIGNADE
NON
SURVEILLÉE





LAC DE BISCARROSSE PARENTIS

MOIS		décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
		REGLEMENT EN VIGUEUR											
Niveau du plan d'eau		← 20.10 →						← 20.25 →					
		NOUVELLES PROPOSITIONS											
		HAUTES EAUX						BASSES EAUX					
Niveau du plan d'eau	Profil général des variations recommandé	20,70 : 20,30						20,30 : 20,10					
	Niveau moyen	20,50						20,20					
	Fourchette légale	20,70 : 20,30						20,30 : 20,10					
Cote de vigilance		20,60 (crue)						20,10 (étiage)					

LAC D'AUREILHAN

MOIS		décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
		REGLEMENT EN VIGUEUR											
Niveau du plan d'eau		← 6,20 →						← 6,20 +/- 20 cm →					
		NOUVELLES PROPOSITIONS											
		HAUTES EAUX						BASSES EAUX					
Niveau du plan d'eau	Profil général des variations recommandé	6,80 : 6,40						6,40 : 6,10					
	Niveau moyen	6,60						6,25					
	Fourchette légale	6,80 : 6,40						6,40 : 6,10					
Cote de vigilance		6,70 (crue)						6,10 (étiage)					